



Rions de Soleil

Les Aubergeries 05380 Châteauroux les Alpes
assortions@gmail.com 04 92 49 65 31

Association Loi 1901

Résidence d'auteur.trice - Automne 2023 -

APPEL A CANDIDATURES

à déposer avant le 10 avril 2023



Du 2 octobre au 3 décembre 2023
dans les Hautes Alpes
Vallée des deux Buëch

Le contexte

L'association organisatrice

Association d'éducation populaire créée en 1995 à Châteauroux-les-Alpes, Rions de Soleil propose de nombreuses activités culturelles principalement dans l'Embrunais, et aussi dans toutes les Hautes-Alpes.

Forte de sa connaissance du territoire, du public haut-alpin, ainsi que de ses solides savoir-faire en terme d'organisation d'événements culturels et artistiques, notamment dans le domaine de la littérature, Rions de Soleil met à disposition ses compétences, ses salarié.e.s et ses bénévoles pour accompagner au mieux ces résidences d'auteur.trice.s qui représentent un formidable enjeu culturel pour notre territoire, et principalement pour la jeunesse qui bénéficie des médiations et ateliers mis en place lors de ces résidences.

L'historique

Depuis 2012, le Département des Hautes-Alpes, avec le concours de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC PACA), soutient la création littéraire et artistique en proposant chaque année une résidence d'auteur-e sur son territoire. Depuis 2016, deux résidences annuelles sont portées par notre association. En 2022, nous avons signé un nouveau Contrat Territoire Lecture avec le département nous permettant d'organiser une troisième résidence annuelle dans le sud du département. Nous avons reçu précédemment :

2012 : Andy Carène	2018 : Florentine Rey
2013 : Marjon Mudde	2019 : Patrick Dubost et Mathilde Poncet
2014 : Annick Combier	2020 : Claire Audhuy et Marine Blandin
2015 : Sophie Braganti	2021 : Tamia Baudouin, Sandrine Dumas et Natyot
2016 : Fanny Pageaud	2022 : Joan Tauveron, Karin Huet, Anna Cosima Jentzsch
2017 : Fanny Pageaud, Rozenn Le Berre	2023 : Grégoire Carlé

Les partenaires

Les résidences d'auteur.trice.s dans la vallée des deux Buëch sont le fruit d'un partenariat entre l'association Rions de soleil et :

- Le Foyer Culturel Veynois
- La BDP 05 (Bibliothèque Départementale des Hautes Alpes)
- Le département des Hautes Alpes
- L'ARL (Agence Régionale du Livre)
- La Région PACA (Provence Alpes Côte d'Azur)
- la DRAC PACA (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
- Le Buffet de la Gare
- Les différents lieux d'accueil des médiations

La résidence

Les objectifs

Encourager la création dans des conditions favorables

La résidence propose un cadre et un contexte en immersion. 70% du temps de résidence est réservé pour commencer ou poursuivre un travail d'écriture et/ou de création.

Favoriser la rencontre avec le public par le biais de différentes médiations

30% du temps de résidence est réservé pour les actions de médiations avec le public. L'auteur.trice propose différents types d'ateliers et est autonome pour mener ces actions. L'association vient faire lien entre l'auteur.trice et le public en organisant le parcours des médiations dans différents lieux et en accompagnant régulièrement l'auteur.trice. Les modalités d'organisation et d'accompagnement seront à définir ensemble si besoin.

Valoriser et communiquer le travail de l'auteur-e dans les Hautes-Alpes

Les actions de médiations sont organisées en partenariat avec les bibliothèques et médiathèques de la communauté de communes du Buëch Dévoluy (CCBD), des librairies, des structures institutionnelles, des lieux associatifs ou culturels et en accord avec le Foyer Culturel Veynois. Le déroulement de la résidence d'auteur.trice sera communiqué par le biais de l'association et de ses partenaires ainsi que par différents médias (presses et radios locales).

Impliquer les élèves concernés dans le projet

Faire connaître et reconnaître la littérature contemporaine, impliquer l'élève dans son parcours d'éducation artistique et culturel, faire découvrir des lieux ressources (bibliothèques et librairies) et des ressources nouvelles (numériques) afin de favoriser l'accès de tous à une culture et à un référentiel commun.

La mise en oeuvre

La résidence d'auteur.trice se déroulera du 2 octobre au 3 décembre 2023, soit 9 semaines dans le sud du département des Hautes-Alpes.

L'accueil en résidence comprend :

- 70% de temps de création
- 30% maximum d'actions de médiation proposées par l'auteur.trice, en lien avec ses thématiques et dans le respect de sa démarche littéraire et de sa personnalité.

Les médiations sont organisées par l'association Rions de soleil en lien avec le Foyer Culturel Veynois, les établissements scolaires, les bibliothèques et médiathèques du territoire et les différents partenaires du projet. Bien que les médiations s'adressent à toutes les tranches d'âge, elles ciblent particulièrement les collégiens des établissements du sud du Département des Hautes-Alpes. L'objet recherché est la construction d'une réelle dynamique de territoire dans le but de renforcer l'attractivité des bibliothèques, notamment chez les publics jeunes, et de sensibiliser les collégiens, mais aussi le tout public, au travail d'écriture.

L'appel à candidatures

Les pré-requis

Il s'agit d'une résidence « jeunesse » pour un.e auteur.trice ayant un compte à l'URSSAF et ayant déjà publié à compte d'éditeur ET publié au moins un ouvrage de littérature jeunesse ou au moins un ouvrage destiné à tout type de public mais avec des thématiques accessibles au public jeunesse. Il est également demandé à l'auteur.trice :

- de maîtriser la langue française
- d'avoir une assurance responsabilité civile (copie d'attestation à nous envoyer)
- d'être titulaire d'un permis de conduire de type B et d'être véhiculé.

Le dossier de candidature

La candidature nécessite un dossier comprenant :

- une biographie incluant le statut juridique et professionnel de l'auteur
- une bibliographie avec des extraits d'ouvrages publiés
- une présentation du projet d'écriture / de création envisagé
- une présentation des médiations proposées en précisant de manière détaillée pour chacune : public(s), lieu(x), durée, matériel et espace nécessaire, ...
- une note sur les motivations de votre candidature

La date limite de réception des candidatures est fixée au 10 avril 2023.

Merci de bien spécifier résidence SUD 05

nous organisons une autre résidence dans le nord du département au même moment.

L'envoi du dossier de candidature est demandé sous format numérique afin de pouvoir rapidement être transmis à l'ensemble des membres du jury de sélection. L'envoi d'ouvrages ou de documents supplémentaires sous format papier peut se faire par courrier postale si cela s'avère nécessaire (la date du cachet de La Poste faisant foi).

Le jury

Le jury de sélection est composé des membres suivants :

- un.e représentant.e de l'association organisatrice Rions de Soleil
- un.e représentant.e de l'association le Foyer Culturel Veynois
- un.e représentant.e du département des Hautes-Alpes via la BDP 05
- un.e représentant.e de l'Agence Régionale du Livre
- le.la conseiller.e Livre et Lecture de la DRAC-PACA
- un.e libraire partenaire

Les candidatures seront examinées par le jury qui contactera la personne sélectionnée pour établir son inscription définitive. Nous sommes à disposition pour toutes interrogations relatives à cette résidence. Vous pouvez nous contacter au 04 92 49 65 31 ou par courriel sur residences@rionsdesoleil.org.

Les infos pratiques

Les engagements

L'association Rions de Soleil propose une convention à l'auteur.trice, détaillant les engagements de chacune des parties et les modalités de paiement et de déroulement du projet.

Le bénéficiaire informera l'association Rions de Soleil du déroulement des activités et créations engagées dans le cadre de cette résidence, jusqu'à échéance de cette dernière. En cas de publication de ses travaux, mention devra être faite des financeurs de la résidence. Le travail de création réalisé durant son séjour en résidence devra faire l'objet d'une restitution dans le département des Hautes Alpes dans un délai maximum de deux ans à l'issue de la résidence. L'auteur.trice s'engage à informer l'association Rions de Soleil de l'achèvement de son travail.

Le financement

L'auteur.trice sélectionné.e se voit attribuer une bourse de résidence : 1800 € brut par mois de résidence soit 3 600 € brut pour l'ensemble de la résidence.

L'association Rions de Soleil prendra en charge un seul déplacement aller/retour en véhicule personnel entre le domicile et le lieu de résidence (le remboursement des frais kilométriques sera calculé suivant les distances référencées sur le site *via michelin*). Pour les déplacements liés aux interventions, l'auteur.trice sera généralement accompagné.e et véhiculé.e par les référents. Néanmoins, de façon ponctuelle, il pourra être demandé à l'auteur.e de se rendre avec son véhicule personnel sur son lieu d'intervention. Le remboursement des frais kilométriques sera calculé également suivant le site *via michelin*.

L'auteur.trice aura notamment à sa charge directe la nourriture, les déplacements locaux personnels, le téléphone et la papeterie.

L'hébergement

Durant les deux mois de résidence, l'auteur.trice sera logé.e au Buffet de la Gare, à Veynes. La location est prise en charge par l'association Rions de Soleil.

Le buffet de la Gare est une association qui compte, parmi ses nombreuses activités :



- un café associatif
- une ressourcerie
- une épicerie
- l'organisation d'ateliers tout public
- des espaces de travail à louer
- quelques chambres et dortoirs.





L'auteur.trice y résidera durant toute la durée de la résidence. La location comprend :

- une chambre privative avec bureau
- un accès à la salle de travail/réunion (selon les disponibilités)
- une cuisine partagée
- deux salles de bain partagées et l'accès à une machine à laver
- l'accès au café associatif durant ses heures d'ouverture
- le WIFI
- le prêt d'un vélo



La chambre



La salle de réunion



Une des salles de bain



La cuisine

Le calendrier prévisionnel

Début février 2023 : Diffusion de l'appel à candidature.

10 avril 2023 : Date limite de réception des candidatures par l'association Rions de Soleil.

Mi avril 2023 : Réunion du jury et choix de l'auteur-e.

Mai Juin 2023 : Définition des grands axes de la résidence
Mise en lien avec l'auteur-e et les différents partenaires du projet
Mise en place du parcours des médiations

Septembre 2023 : Relance et finalisation du parcours de médiations
Organisation des accompagnements aux médiations
Communication autour de l'évènement

Du 2 Octobre au 3 décembre 2023 : Résidence d'auteur.trice

Date à définir : Restitution par l'auteur.trice de ses travaux durant la résidence

Les contacts

Les salariés et les bénévoles de l'association « Rions de Soleil », ainsi que le Foyer Culturel Veynois et la Bibliothèque Départementale de Prêts des Hautes Alpes, auront plaisir à apporter à l'auteur.trice un soutien et un accompagnement pour favoriser sa découverte du département et faciliter ses prises de contact.

Association Rions de Soleil

Hélène Parant, Muriel Richard, Anne Grosbois et Yves Artufel

Les Aubergeries 05 380 Châteauroux les Alpes

04 92 49 65 31

residences@rionsdesoleil.org

Association Le Foyer Culturel Veynois

Jean Garcin

06 12 83 00 57

jean-rene.garcin@orange.fr



Le Foyer Culturel



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LE BUFFET DE LA GARE